

# AVIS PUBLIC

## Centre de services scolaire du Lac-Abitibi

### ADOPTION DU BUDGET 2024-2025

AVIS EST DONNÉ que conformément aux articles 278 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*, que le budget de l'exercice financier 2024-2025 du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi sera soumis pour adoption lors de la séance régulière du conseil d'administration du 24 septembre 2024 à 19 h, à la salle du conseil du centre administratif située au 500, rue Principale, La Sarre.

Le public est invité à assister à la séance par TEAMS. Veuillez communiquer avec Madame Isabelle Gingras au 819-333-5411 pour recevoir le lien de la rencontre.

Toute personne souhaitant poser une question lors de la période de questions du public doit, au préalable, s'inscrire à cet effet en communiquant avec la Secrétaire générale ([fortier.manon@csslac.abt.qc.ca](mailto:fortier.manon@csslac.abt.qc.ca)) et en indiquant :

- Son nom et l'objet de la question qu'il désire poser.

Conformément à la réglementation, seules les personnes inscrites au plus tard le 22 septembre 2024, 19 h, peuvent poser une question lors du point : Période de questions du public.

Donné à La Sarre, ce 28<sup>e</sup> jour de d'août 2024.



Me Manon Fortier  
Secrétaire générale

---

Centre  
de services scolaire  
du Lac-Abitibi

Québec 